

# SCHMIT Valérie SASU



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 09 septembre 2024**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 8 septembre 2021 sous réserves d'incidents**

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 6 septembre 2021, à LE THOR. **Dénomination : SCHMIT Valérie. Forme :** Société par actions simplifiée unipersonnelle. **Objet :** La société a pour objet, en France et dans tous pays : la coiffure mixte et la vente de tous produits et accessoires rattachés à l'activité, les activités d'esthétique et d'onglerie. **Durée de la société :** 99 ans (année). **Capital social fixe :** 1500 euros divisé en 150 actions de 10 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs. **Cession d'actions et agrément :** En cas de pluralité d'associés, les actions de la société ne peuvent être cédées, directement ou indirectement, à quelque titre que ce soit, y compris entre associés, qu'après obtention de l'agrément des associés, donné par décision collective adoptée à la majorité des droits de vote détenus par les associés présents, représentés ou prenant part au vote par tout autre moyen.. **Siège social :** 19 Place du Marché, 84250 Le Thor. La société sera immatriculée au **RCS d'Avignon. Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote :** Dans les conditions statutaires et légales. Ont été nommés : **Président :** Madame Valérie SCHMIT 1094 Chemin d'Arles 13570 Barbentane.

Pour avis.

3951874

Publié le 08/09/2021



Ecrit par Echo du Mardi le 8 septembre 2021